



Convention sur la diversité biologique

Distr. : générale
15 juin 2024

Français
Original : anglais

Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation

Cinquième réunion

Cali, Colombie, 21 octobre–1^{er} novembre 2024

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation.
3. Rapport sur les pouvoirs des représentants à la cinquième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya.
4. Rapports des organes subsidiaires.
5. Rapport du Comité chargé du respect des obligations.
6. Administration du Protocole et budget des fonds d'affectation spéciale.
7. Mécanisme de financement et ressources financières.
8. Renforcement et développement des capacités et sensibilisation.
9. Centre d'échange sur l'accès et le partage des avantages et partage d'informations.
10. Évaluation et examen de l'efficacité du Protocole.
11. Coopération avec des organisations internationales, des organismes créés en vertu d'autres conventions, et des initiatives.
12. Examen de l'efficacité des processus relevant de la Convention et de ses Protocoles.
13. Renforcer l'application du Protocole de Nagoya dans le contexte du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.
14. Information de séquençage numérique sur les ressources génétiques.
15. Instruments internationaux spécialisés d'accès et de partage des avantages dans le contexte du paragraphe 4 de l'article 4 du Protocole de Nagoya.
16. Mécanisme multilatéral mondial de partage des avantages.
17. Questions diverses.
18. Adoption du rapport.

19. Clôture de la réunion.
